

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE D'ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS DU JEUDI 13 juin 2024

PROJET

Cette assemblée générale s'est tenue à la Maison des Sports de Touraine, à Parçay-Meslay. Les adhérents avaient reçu la convocation, les documents soumis à leur approbation, ainsi qu'un formulaire de mandat, également mis à disposition sur le site internet de l'association. Ce jeudi 13 juin 2024 à 9h15, le président de l'association, M. François Ferrisse a ouvert **l'assemblée générale ordinaire d'Entraide et Solidarités**. M. Jean-Paul Mercier est désigné en qualité de secrétaire chargé de rédiger le procès-verbal de la réunion. Aux adhérents se sont joints des invités – salariés, personnes accompagnées, bénévoles non adhérents, élus, partenaires institutionnels et associatifs – que le président salue et remercie. Le président annonce que le bureau de vote composé de MM. François Curis et Frédéric Fleury, a constaté que 126 adhérents étaient à jour de cotisation, ce qui situe le quorum à 47 alors que 78 adhérents sont présents ou représentés. L'assemblée générale peut délibérer valablement.

Résolution n°1 : Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 juin 2023.

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2023, ratifie le présent procès-verbal.

Cette résolution ayant recueilli 78 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, est adoptée.

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

François Ferrisse donne lecture de son rapport pour l'exercice 2023, et des orientations proposées par le conseil d'administration pour l'année en cours. Le rappel des principales actions de 2023 ne pouvait faire l'impasse sur la lutte contre le « sans-abrisme », ni contre la précarité alimentaire de plus en plus prégnante comme le soulignait notre « repas solidaire » d'octobre. Les nombreuses démarches et manifestations contre la loi Immigration mais aussi pour l'augmentation des rémunérations notamment des « oubliés du Ségur » constituaient un autre chapitre important.

En toile de fond des orientations pour 2024, on retrouve ce contexte politique national et international, lourd « *de menaces qui se rapprochent de nous* » et face auxquelles il est impératif de « *se serrer les coudes* ». Le président saluait alors les partenaires présents et tout particulièrement les représentants de la FAS et de l'URIOPSS, avant d'exprimer une autre crainte : devant les difficultés budgétaires et la nécessité de trouver des dizaines de milliards, « *la tentation sera grande de prendre encore sur les plus pauvres...* ».

Le rapport soumet à l'assemblée la poursuite des actions en faveur d'« un toit pour tous », qui passent par la recherche de locaux et de partenaires financiers, de pistes nouvelles également pour la restauration solidaire. Il propose de prolonger la réflexion sur la gouvernance de l'association afin de « *redonner du sens, organiser mieux, développer les actions des bénévoles, réaffirmer le rôle des administrateurs et des commissions, enrichir et multiplier les actions associatives*. Pour cela il faut notamment « *que les besoins non pourvus soient inventoriés, analysés, et si possible des solutions construites, que chaque administrateur ou administratrice ait une délégation, que le bénévolat soit mieux valorisé et organisé...* ».

Pour finir, François Ferrisse évoquait le positionnement politique de l'association, la nécessité de « ne rien lâcher sur nos valeurs » et de ne pas se faire récupérer : « *nous continuerons à mener des combats tels que celui que nous avons mené contre la loi Immigration, et resterons vigilants sur les évolutions en renforçant notre veille politique et sociale, et sur l'application des textes. Nous conserverons notre liberté de parole et d'action, et en même temps nous répondrons présents et travaillerons avec les pouvoirs publics pour répondre aux besoins des populations les plus précaires...* ».

Ce rapport ne donne lieu à aucune intervention de la salle.

Résolution n°2 : Approbation du Rapport moral et d'orientation.

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport moral et d'orientation, ratifie le présent rapport. Cette résolution ayant recueilli 78 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, est adoptée.

INTERVENTION DE M. PASCAL BRICE

Le président national de la Fédération des Acteurs de la Solidarité, Pascal Brice, est l'invité de cette assemblée générale. Retenu à Paris par le contexte politique créé par la dissolution de l'Assemblée nationale, il intervient en visioconférence. Avec la liberté de parole que lui confère la puissance de la Fédération, il a rapidement planté le décor d'avant-législatives : *« le chômage baisse mais la précarité augmente, les équipes associatives sont fragilisées par ce climat. Nous voyons combien les engagements qui sont les nôtres sont directement bousculés et menacés par le contexte, surtout depuis la loi Immigration. La réalité sociale est instrumentalisée à des fins politiques, par exemple avec cette obsession de l'assistanat, ou cette sorte de hantise terrible du désordre, provoquant une aspiration à l'ordre qui l'emporte sur tout le reste. Mais j'ai la conviction absolue que nos engagements professionnels et bénévoles sont précisément un puissant antidote à ce qui risque de faire basculer la société ! »*.

S'adressant ainsi à des équipes qu'il dit *« désemparées »*, Pascal Brice trouvait les mots qui redonnent le moral : *« Notre action est un facteur d'apaisement, de paix sociale. Bousculés, meurtris souvent parce que nous sommes au cœur des difficultés, nous devons être en première ligne des mobilisations, dans les rangs de la société civile, pour la solidarité et contre les politiques antinomiques. Le pays, sans vous, ne tient plus ! Il faut le montrer... »*.

Les échanges avec la salle ont aussi souligné la nécessité de mieux faire connaître les réussites du travail social, de développer par ailleurs les liens avec le monde de l'entreprise *« parce que le travail est l'obsession des pouvoirs publics, donc un de nos rares leviers »*. Le président national a également insisté sur la nécessité de rester dans la *« confrontation bienveillante »* et dans une attitude constructive. Enfin, Pascal Brice s'est dit prêt à revendiquer l'ouverture dans toutes les villes d'endroits où les personnes à la rue puissent prendre soin d'elles : question de propreté, de dignité, et de santé aussi.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Christelle Dehghani, directrice générale, ouvre la présentation du rapport d'activité 2023, et chaque directrice et directeur de pôle – Nathalie Dréano, Fabienne Forveille, Sébastien Lamant, Mogane Merlin et Sabine Rebeix - expose, à l'aide de documents projetés, les grandes lignes de l'activité de son secteur l'année passée, et les principales perspectives pour celle en cours. Chaque exposé est ponctué d'applaudissements.

Des commentaires qui accompagnent la présentation de ce rapport d'activité, on peut retenir par exemple l'importance du programme AGIR, qui fait suite au dispositif Route 37 pour l'insertion professionnelle des réfugiés. La coordination en a été confiée à notre association. En moins positif, le fait que l'activité des chantiers d'insertion est plutôt stagnante ce printemps. Une autre inquiétude concerne la *« baisse potentielle »* des financements de la Formation. De son côté l'accueil social constate que *« les besoins primaires grignotent peu à peu le travail social »*, un point sur lequel *« une mobilisation serait peut-être nécessaire en 2024 »*. Dans le secteur de la santé le manque de places est patent puisque le taux de refus augmente. Des remerciements sont toutefois adressés à l'Agence régionale de Santé, qui finance l'accès à des soins de santé mentale. Un point d'incertitude concerne les mineurs étrangers (MNA) : le nombre des arrivées est reparti à la hausse, qui concerne notamment des moins de 16 ans, et le Conseil départemental a engagé des réflexions pour y faire face. S'agissant par contre du sort des réfugiés Ukrainiens après la fermeture du camping de La Ville-aux-Dames, toute remise à la rue a pu être évitée.

La directrice de l'association, Christelle Dehghani, a remercié les membres du comité de direction et l'ensemble du personnel pour tout le travail accompli.

Des vidéos réalisées dans les services ont ponctué ces exposés. Mais aussi une table ronde animée par Nathanaël Lemaire et consacrée cette année au bénévolat. Elle a permis de recueillir les témoignages de trois bénévoles - Eduarda, à Chinon, Frédéric au Centre de Formation et Aymeric à la maraude - ainsi que celui de Marie-Eva Charasson, responsable du service MNA. Sept bénévoles y interviennent à longueur d'année, pour l'apprentissage du français ou pour du soutien scolaire, pour compléter l'accompagnement et permettre des liens avec d'autres adultes que les travailleurs sociaux. Leur apport est *« évident »* confirmait Marie-Eva, tandis que les trois bénévoles présents ont expliqué pourquoi ils se sont engagés à l'entraide, et tout le bien qu'ils en tirent eux-mêmes.

La directrice remercie chaleureusement l'équipe qui a préparé cette assemblée générale. Le rapport d'activité n'a donné lieu à aucune question de l'assistance.

Résolution n°3 : Rapport d'activité.

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité 2023, ratifie le présent rapport. Cette résolution ayant recueilli 78 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, est adoptée.

PRÉSENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2023

En présentant les comptes de l'exercice 2023 **l'expert-comptable**, Rémi Lambert (cabinet TGS France), a confirmé le solde positif de 407.636 euros, qui ne représente que 1,92 % du budget. Un budget qui a doublé en dix ans, et qui a été consommé l'an dernier à 98 %. Les produits se sont élevés à 21 204 k€ (+ 1 484 k€ sur un an), dont 17 787 k€ de concours publics et subventions d'exploitation. Et les charges ont atteint 20 796 k€ (+ 1 442 k€ sur un an) dont 55% de charges de personnel. La trésorerie s'est encore améliorée, sans atteindre toutefois les trois mois de fonctionnement souhaitables. « Dans un environnement budgétaire incertain », il est d'autant plus important d'avoir une situation solide, soulignait-il.

De son côté le **commissaire aux comptes**, Ahmed Rouis, a rappelé que chaque année l'association fait évoluer ses procédures, et que ses missions consistent à vérifier la fiabilité des chiffres mais aussi à prévenir d'éventuelles difficultés. Parmi les évolutions en cours il a mentionné l'informatique et le RGPD. Enfin, il a certifié « sans réserve » la régularité et la sincérité des comptes de l'association.

Résolution n°4 : Rapport de gestion

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport financier, ratifie le présent rapport.

Cette résolution ayant obtenu 78 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, est adoptée.

Résolution n°5 : Approbation des comptes annuels et affectation du résultat

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2023, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale donne quitus de leur gestion à tous les administrateurs pour l'année 2023.

Le résultat bénéficiaire de l'exercice, de 407 635,61 €, est affecté comme suit :

- CHRS +88 272,97€
- ASO +88 914,17€
- Formation + 7 271,95€
- IAE – 2 614,54 €
- LAM +171 060,24 €
- LHSS + 40 082,03 €
- Route 37 – 72 916,59 €
- MNA +101 057,22 €
- Vie associative - 13 491,84 €

Cette résolution ayant obtenu 78 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, est adoptée.

Résolution n°6 : Rapport sur les comptes annuels et rapport spécial du Commissaire aux Comptes

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code de Commerce, en approuve les termes.

Cette résolution ayant recueilli 78 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, est adoptée.

Résolution n°7 : nomination/renouvellement d'administrateurs

Bernard Bonnin et Gaëtan Dehenne ont quitté le conseil d'administration. Quatre administrateurs sortants ont été réélus : François Curis, François Ferrisse, Marie-Paul Legras-Froment et Bernard Schmitt.

Et cinq nouveaux candidats ont été élus : Catherine Scaviner, Isabelle Darmendrail, Thierry Hocquet, Rémi Indart et Nathanaël Lemaire. Tous ont été élus ou réélus à l'unanimité pour trois ans.

L'ordre du jour étant épuisé, le président adresse ses remerciements à tous et clôt à 13h l'assemblée générale ordinaire 2024.

François Ferrisse
président

Jean-Paul Mercier
secrétaire de séance